

Conditions générales de location

Eurl Ecole de surf du Finistère / Ecole de surf de Bretagne / Kerou Beach Surf Club (ESF/ESB/KBSC) ne peut pas détecter le niveau de surf de ses clients et ne pourra nullement être mis en cause ainsi que ses partenaires locaux, en cas de blessure, accident ou décès lors de la pratique du surf avec du matériel de location.

Chaque personne surfe sous sa propre responsabilité, en connaissance de son niveau et des risques éventuels liés aux courants, marées, météo, faune et flore du milieu et de l'environnement aquatique en Bretagne.

Dans le cas de location de matériel (planche, combinaison...) sans pré-réservation de stage ou de leçon, le client reconnaît implicitement avoir la compétence technique suffisante pour utiliser seul le matériel qu'il a loué. Dès la prise en compte de son matériel, le client surfe sous sa seule responsabilité à l'égard des tiers et du matériel qui lui a été confié.

En aucun cas ESF/ESB/KBSC ne pourra être tenu pour responsable et n'engagera sa responsabilité civile professionnelle. ESF/ESB/KBSC ne pourra pas non plus être mis en cause, pour quelque cause que ce soit dans le cas d'un litige survenant au client, au sujet de casse, de perte ou de vol du matériel de Surf.

ESF/ESB/KBSC attire l'attention de ses clients sur l'obligation d'être correctement assuré en responsabilité civile et assurance à l'étranger pour la pratique du surf.

Aucun remboursement ne sera effectué pour des raisons liées à de mauvaises conditions de surf - voire nulles - ou à une météo défavorable.

ESF/ESB/KBSC peut se permettre de refuser de louer du matériel si les vendeurs / conseillers estiment que les conditions de surf ne sont pas favorables pour le niveau détecté du client.